



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 24 mai, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 15 mai 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	9
Contre :	0
Abstention :	1

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, M. Vincent COISCAUD, Mme Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, M. Hugo ROUSSEL

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Hugo ROUSSEL donne pouvoir à M. Gilles BOSSEBOEUF

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

7. Décision modificative du budget mairie

Nous avons besoin de modifier le budget mairie pour intégrer l'achat des bâtiments dangereux 1 route de Couhé ainsi que la revalorisation de l'aménagement concernant le 1 route d'Anché, et les travaux concernant la route de Sommières.

Ci-dessous les modifications concernant les dépenses d'investissement :

- Opération 1081 : aménagement de l'espace → 28 000 € au lieu de 2 834,18€ (travaux trottoirs route de Sommières)
- Opération 1086 : matériels et informatique → 30 000€ au lieu de 35 102,31€
- Opération 1098 : urbanisation des terrains des Tilleuls → 88 288€ au lieu de 320 588€ (nous avons laissé seulement les fouilles et une partie des frais d'études puisque la réalisation de la viabilisation ne se fera qu'en 2024).
- Opération 1101 : réhabilitation 1 route de Sommières → 5 000€ au lieu de 10 000€ (travaux en 2024)
- Opération 1102 : réhabilitation parking 1 route d'Anché → 142 604€ au lieu de 120 000€ (revalorisation des travaux et conforme à la demande de subvention DSIL ci-dessus)
- Opération 1103 : maison dangereuse 1 route de Couhé → 48 165,49€ au lieu de 1 000€ (achat maison 1 route de Couhé + frais notariés)

Ci-dessous les modifications concernant les recettes d'investissement :

- Opération 1081 : aménagement de l'espace → 14 333€ au lieu de 0€ (Activ'3 pour route de Sommières)
- Opération 1098 : urbanisation des terrains des Tilleuls → suppression de toutes les subventions car travaux en 2024
- Opération 1102 : réhabilitation parking 1 route d'Anché → 70 000€ en DSIL au lieu de 30 000€ en DETR et 25 000€ en DSIL
- Opération 1103 : maison dangereuse 1 route de Couhé → 30 000€ au lieu de 0€ (mécénat Energie Team)

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_05-DE
Reçu le 26/05/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°70/2023

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (C. Chap.) - Operation	Montant	Article (C. Chap.) - Operation	Montant
2115 (21) - 1103 : Terrains bâtis	47 165,49	024 (024) : Produits des cessions d'immobili	-35 000,00
2131 (21) - 1098 : Bâtiments publics	-232 000,00	13141 (13) - 1081 : Communes membres du	14 333,00
2131 (21) - 1102 : Bâtiments publics	32 604,00	1321 (13) - 1098 : État et établissements na	-102 083,00
2152 (21) - 1081 : Installations de voirie	25 165,82	1321 (13) - 1102 : État et établissements na	15 000,00
2183 (21) - 1086 : Matériel informatique	-694,37	1323 (13) - 1098 : Départements	-69 417,00
2184 (21) - 1086 : Matériel de bureau et mo	-4 407,94	13258 (13) - 1103 : Autres groupements	30 000,00
231 (23) - 1101 : Immobilisations corporell	-5 000,00		
231 (23) - 1102 : Immobilisations corporell	-10 000,00		
	-147 167,00		-147 167,00
Total Dépenses	-147 167,00	Total Recettes	-147 167,00

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent, par 9 voix pour et 1 abstention, Monsieur le Maire à modifier le budget comme précisé ci-dessus.

Par les votes suivants :



POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
<p>M. Gilles BOSSEBOEUF, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, M. Vincent COISCAUD, Mme Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE, M. Thomas LHOMMEAU, M. Vincent BONNIN.</p>		<p>M. Gilles BOSSEBOEUF pouvoir pour M. Hugo ROUSSEL</p>

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 24 mai 2023

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Préfecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_05-DE
Reçu le 26/05/2023